

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT

Séance régulière des membres du conseil municipal tenue au lieu ordinaire des sessions, le 12 décembre 2011 à 19 h 30, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Richard Bénard, les conseillers Paul Laurent, Luc Drapeau, Normand Legault, Joé Deslauriers et Sylvain Sigouin. La conseillère Carole St-Georges est absente lors de cette séance.

Le secrétaire-trésorier et directeur général Michel Séguin est également présent.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
 - 2.1 Assermentation des membres du conseil – Code d'éthique et de déontologie des élus
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 14 novembre 2011
4. Finance et trésorerie
 - 4.1 Fonds d'administration
 - 4.2 Fonds de parcs et terrains de jeux
 - 4.3 Fonds de règlement
 - 4.4 Fonds de roulement
 - 4.5 Dépôt du rapport budgétaire au 30 novembre 2011
5. Administration générale
 - 5.1 Renouvellement de l'adhésion annuelle à l'Union des Municipalités du Québec et au Centre de ressources municipales en ressources humaines et relations du travail (CRM)
 - 5.2 Avis de motion pour modifier le règlement 10-804 pour fixer le taux des taxes pour l'exercice financier 2012 et les conditions de leur perception
 - 5.3 Renouvellement d'un contrat de service avec la firme T3i inc.
 - 5.4 Autorisation de signature – convention d'aide financière – Climat Municipalités
 - 5.5 Autorisation de signature – demandes de certificats d'autorisation en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement et de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de faune
 - 5.6 Calendrier 2012 des séances du conseil municipal
 - 5.7 Nomination de deux représentants sur le comité Transport collectif St-Donat
 - 5.8 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)
 - 5.9 Adoption de la Politique des cadres de la Municipalité
 - 5.10 Autorisation de signature – acte de vente – Excavations Lambert
 - 5.11 Engagement municipal – stratégie d'utilisation du bois
 - 5.12 Appui pour le renouvellement à long terme du programme AccèsLogis Québec
 - 5.13 Adoption du plan stratégique de développement durable 2011-2020 – Agenda 21 local
 - 5.14 Renouvellement du contrat de services d'entretien de logiciels d'applications municipales intégrés - GFI Solutions d'affaires
6. Urbanisme et Environnement
 - 6.1. Demandes de dérogations mineures
 - 6.1.1 au 193, chemin de l'Aéroport
 - 6.1.2 au 49, chemin de la Pente-Douce
7. Loisirs sportifs et culturels
 - 7.1 Embauche d'un préposé au Bureau d'information touristique
 - 7.2 Réservation à l'avance pour un concert d'été 2012
 - 7.3 Programme Québec en forme - embauche de ressources temporaires

8. Travaux publics et Parcs & Bâtiments
 - 8.1 Mandat pour le déneigement d'une borne fontaine sèche – secteur de la Montagne Noire
 - 8.2 Mandat pour la mise en place d'un intercepteur à sédiments sur le réseau pluvial de la rue Bellevue
 - 8.3 Embauche d'un préposé temporaire aux patinoires extérieures et glissades
 - 8.4 Demande d'installation d'une lumière de rue
 - 8.5 Achat d'affiches lumineuses pour traverses de piétons
 - 8.6 Mandat pour le déneigement du chemin du Quai – saison 2011-2012
9. Divers
 - 9.1 Demande d'aide financière par le Centre d'hébergement Saint-Donat - dîner de Noël des résidants
 - 9.2 Demande d'aide financière par les Chevaliers de Colomb de Saint-Donat - paniers de Noël
 - 9.3 Demande d'aide financière par la Commission de développement économique
 - 9.4 Demande de don par la Fondation des maladies du cœur du Québec, région Laval/Laurentides/Lanaudière
 - 9.5 Demande de participation à l'édition 2012 de Sainte-Agathe-des-Arts
 - 9.6 Demande de don par le Centre de prévention du suicide de Lanaudière
10. Période d'information
 - 10.1 Correspondance diverse
 - 10.2 Suivi – réaménagement de l'intersection des routes 125/329
 - 10.3 Dossier du Provigo
 - 10.4 Adoption du budget 2012 – 19 décembre 2011 à 19 h 30 12
11. Période de questions
12. Ajournement de la séance

1. Ouverture de la séance

Le maire Richard Bénard procède à l'ouverture de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

11-12-434 Il est PROPOSÉ PAR Joé Deslauriers et unanimement résolu que l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé.

2.1 Assermentation des membres du conseil – Code d'éthique et de déontologie des élus

Chacun des membres du conseil porte le serment suivant, tel que stipulé à l'article 49. de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*

« Je, _____, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de _____ dans le respect du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Municipalité de Saint-Donat et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat. »

Ce point d'ordre du jour est également ajourné afin de permettre l'assermentation de la conseillère Carole St-Georges.

3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 14 novembre 2011

Ce point d'ordre du jour est ajourné.

4.1 Fonds d'administration

11-12-435 Il est PROPOSÉ PAR Paul Laurent et unanimement résolu que les comptes présentés : chèques numéros 20112264 à 20112442 pour un montant total de 484 728,48 \$, au fonds d'administration soient et sont acceptés et autorisation est donnée de les payer.

Je, soussigné, Michel Séguin, secrétaire-trésorier et directeur général, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins auxquelles les dépenses énumérées ci-dessus sont projetées par la Municipalité de Saint-Donat.

Signé : Michel Séguin
Michel Séguin

4.2 Fonds de parcs et terrains de jeux

11-12-436 Il est PROPOSÉ PAR Paul Laurent et unanimement résolu d'accepter le dépôt par le secrétaire-trésorier et directeur général de l'état du fonds de parcs et terrains de jeux. Au 30 novembre 2011, le fonds s'élève à la somme 28 604,99 \$.

4.3 Fonds de règlement

11-12-437 Il est PROPOSÉ PAR Paul Laurent et unanimement résolu que les comptes présentés :

- chèque n° 2011012 – *CLA Experts-Conseils inc.*, au montant de 911,40 \$

Attribué au fonds de règlement 09-789 « Chanterelle-Boulaie » et daté du 12 décembre 2011 soit et est accepté et autorisation est donnée de le payer.

- chèque n° 2011013 – *Dessau*, au montant de 27 342,00 \$

Attribué au fonds de règlement 11-819 « 10 km » et daté du 12 décembre 2011 soit et est accepté et autorisation est donnée de le payer.

- chèque n° 2011014 – *Ingémax inc.*, au montant de 23 654,63 \$

Attribué au fonds de règlement 11-822 « Allard Phase II » et daté du 12 décembre 2011 soit et est accepté et autorisation est donnée de le payer.

Je, soussigné, Michel Séguin, secrétaire-trésorier et directeur général, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut sont protégées par la Municipalité de Saint-Donat.

Signé : Michel Séguin

Michel Séguin

4.4 Fonds de roulement

11-12-438 Il est PROPOSÉ PAR Paul Laurent et unanimement résolu que les comptes présentés au fonds de roulement :

- chèque n° 2011019 – *Centre Matériaux St-Donat*, au montant de 379,26 \$

- chèque n° 2011020 – *Construction Rayben*, au montant de 30 531,90 \$

- chèque n° 2011021 – *T3i inc.*, au montant de 8 335,89 \$

Datés du 12 décembre 2011 soient et sont acceptés et autorisation est donnée de les payer.

Je, soussigné, Michel Séguin, secrétaire-trésorier et directeur général, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins auxquelles les dépenses énumérées ci-haut sont protégées par la Municipalité de Saint-Donat.

Signé : Michel Séguin

Michel Séguin

4.5 Dépôt du rapport budgétaire au 30 novembre 2011

11-12-439 Il est PROPOSÉ PAR Paul Laurent et unanimement résolu d'accepter le dépôt du rapport budgétaire de la Municipalité de Saint-Donat au 30 novembre 2011 et daté du 30 novembre 2011.

À ce jour, les dépenses de la Municipalité s'élèvent à 11 034 609,18 \$, ce qui correspond à 90,9 % du budget de l'année en cours. Au même moment, en 2010, 10 007 633,45 \$ avaient été dépensés ce qui correspondait à 91,14 % du budget 2010.

5.1 Renouvellement de l'adhésion annuelle à l'Union des Municipalités du Québec et au Centre de ressources municipales en ressources humaines et relations du travail (CRM)

11-12-440 ATTENDU qu'il est dans l'intérêt de la Municipalité d'être membre de l'Union des Municipalités du Québec pour l'ensemble des services offerts ;

ATTENDU que l'Union des Municipalité du Québec met à la disposition de ses membres un Centre de ressources municipales en matière de gestion des ressources humaines et de relations du travail et qu'il est également dans l'intérêt de la Municipalité d'adhérer à ce service ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Sylvain Sigouin et unanimement résolu d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle 2012 à l'Union des Municipalités du Québec, pour un montant de 2 541,59 \$ ainsi que la cotisation au Centre de ressources municipales, pour un montant de 4 659,94 \$. Ces montants comprennent toutes les taxes applicables.

5.2 Avis de motion pour modifier le règlement 10-804 pour fixer le taux des taxes pour l'exercice financier 2012 et les conditions de leur perception

Avis de motion est donné par Paul Laurent à l'effet que lors d'une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour modifier le règlement 10-804 pour fixer le taux des taxes pour l'exercice financier 2012 et les conditions de leur perception.

5.3 Renouvellement d'un contrat de service avec la firme T3i inc.

11-12-441 Il est PROPOSÉ PAR Luc Drapeau et unanimement résolu d'autoriser le secrétaire-trésorier et directeur général, Michel Séguin, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Donat le contrat de service présenté par T3i inc., tel que décrit ci-dessous :

T3i : Contrat de services professionnels d'une durée d'un an, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012, au montant de 24 708,13 \$, tel que décrit au contrat signé et déposé par monsieur Yves Lorion en décembre 2011.

5.4 Autorisation de signature – convention d'aide financière – Climat Municipalités

11-12-442 ATTENDU la demande d'aide financière déposée dans le cadre de ce programme le 22 février 2011 ;

ATTENDU la confirmation d'une aide financière de 50 000 \$ par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs dans sa correspondance datée du 11 novembre dernier ;

ATTENDU qu'il est nécessaire de désigner un signataire afin de procéder à la signature d'une convention d'aide financière suivant cette annonce ;

ATTENDU que des engagements de la Municipalité sont requis notamment pour le versement de la première partie de ladite subvention ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Luc Drapeau et unanimement résolu :

D'autoriser le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité la convention d'aide financière et tout autre document subséquent en lien avec la présente demande d'aide financière ;

Que la Municipalité de Saint-Donat s'engage à réaliser un inventaire de ses émissions de gaz à effet de serre ainsi qu'un plan d'action conforme aux exigences décrites aux annexes 1 et 2 du Programme Climat municipalités.

5.5 Autorisation de signature – demandes de certificats d'autorisation en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement et de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune

11-12-443 ATTENDU que la Municipalité doit, de façon récurrente, obtenir ce type de certificat d'autorisation obligatoire pour procéder à l'exécution de certains travaux qu'elle doit effectuer sur son territoire ;

ATTENDU qu'une résolution est requise, et ce, à chacune des demandes émises afin d'autoriser un représentant municipal à cet égard ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Sylvain Sigouin et unanimement résolu d'autoriser le directeur général et secrétaire trésorier à signer et déposer, pour et au nom de la Municipalité, toute demande de certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* et de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* dans le but d'obtenir les autorisations inhérentes lorsque nécessaires.

5.6 Calendrier 2012 des séances du conseil municipal

11-12-444 ATTENDU l'article 148 du Code municipal du Québec ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Joé Deslauriers et unanimement résolu que les séances régulières du conseil municipal se tiendront de nouveau le deuxième lundi de chaque mois à 19 h 30 à la salle Jules-St-Georges située au 490, rue Principale, Saint-Donat à l'exception des mois de janvier et d'août soit aux dates suivantes :

- 16 janvier 2012
- 13 février 2012
- 12 mars 2012
- Mardi, 10 avril 2012
- 14 mai 2012
- 11 juin 2012
- 9 juillet 2012
- 20 août 2012
- 10 septembre 2012
- Mardi, 9 octobre 2012
- 12 novembre 2012
- 10 décembre 2012

5.7 Nomination de deux représentants sur le comité Transport collectif St-Donat

11-12-445 ATTENDU la création d'un conseil d'administration en date du 5 novembre 2009 nommé «Transport collectif St-Donat» ;

ATTENDU que la nomination de deux (2) administrateurs municipaux est nécessaire ;

ATTENDU que le mandat octroyé en ce sens par le biais de la résolution numéro 10-03-72 venait à échéance selon les règlements généraux constituant cet organisme ;

Il est PROPOSÉ PAR Sylvain Sigouin et unanimement résolu de nommer le maire Richard Bénard et Serge Villeneuve, directeur du Service des parcs et bâtiments sur le comité Transport collectif St-Donat, et ce, pour les deux prochaines années.

5.8 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)

11-12-446 ATTENDU le Programme d'aide à l'amélioration routier municipal (PAARRM) ;

ATTENDU la correspondance datée du 25 juillet 2011 de M. Norman MacMillan, ministre délégué aux Transports, réservant un montant de 10 000 \$ pour l'exercice financier 2011-2012, et ce, pour l'amélioration des chemins Arsenault, de l'Érablière, des Cimes, du Domaine-de-l'Escapade, Provost et Saint-Guillaume ;

ATTENDU que les travaux ont eu lieu sur ces chemins au cours de la dernière saison estivale ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Luc Drapeau et unanimement résolu que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur ces chemins pour un montant subventionné, par le ministre Norman MacMillan de 10 000 \$ conformément aux exigences du ministère des Transports ;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

5.9 Adoption de la Politique des cadres de la Municipalité

Ce point d'ordre du jour est ajourné.

5.10 Autorisation de signature – acte de vente - Excavations
Lambert

11-12-447 ATTENDU l'intérêt de cette entreprise quant à l'achat d'une partie de terrain municipal (partie du lot 22, rang 3, canton de Lussier) situé sur le chemin du Long-de-la-Rivière, laquelle étant présentement en location ;

ATTENDU que ce bail de location vient à échéance prochainement ;

ATTENDU les rencontres tenues entre les parties à cet égard ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Joé Deslauriers et unanimement résolu de procéder à la vente de cette partie de terrain pour un montant de 25 000 \$ et d'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à cette transaction dont les frais seront assumés par l'acquéreur soit Les Excavations Lambert inc.

5.11 Engagement municipal – stratégie d'utilisation du bois

11-12-448 ATTENDU que la protection de l'environnement et le développement durable sont des priorités pour notre administration ;

ATTENDU que le bois est une ressource renouvelable permettant le développement durable ;

ATTENDU que l'utilisation du bois dans la construction d'édifices est reconnue comme une stratégie efficace dans la lutte aux changements climatiques ;

ATTENDU que la transformation du bois est moins énergivore que la production de l'acier et du béton ;

ATTENDU que chaque mètre cube de bois utilisé dans la construction d'un immeuble permet de retirer de l'atmosphère une tonne de CO₂ ;

ATTENDU que le bois est un matériau pouvant être utilisé pour les structures des édifices en respect du Code de la construction et du Code de sécurité incendie ;

ATTENDU que le bois est un matériau disponible et que le Québec compte le plus grand nombre d'usines de solives et de poutres d'ingénierie en bois en Amérique du Nord ;

ATTENDU que l'économie de plus de deux cents municipalités au Québec repose en grande partie sur l'activité forestière ;

ATTENDU que le secteur forestier traverse la pire crise de son histoire et que ses impacts compromettent l'avenir de nombreuses communautés locales ;

ATTENDU que la construction des bâtiments publics représente une opportunité de relance économique pour les entreprises et les travailleurs de l'industrie du bois ;

ATTENDU que la Municipalité est en mesure de poser un geste de solidarité en joignant le rang des villes qui privilégient l'utilisation du bois ;

ATTENDU que la Municipalité, comme les administrations publiques en général, doit tenir compte du rapport qualité-prix dans la réalisation de ses projets ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Paul Laurent et unanimement résolu :

Que la Municipalité privilégie l'utilisation du bois de charpente dans la construction de tous ses édifices publics et que cette orientation se reflète dès la conception des devis, dans le respect des normes prévues au Code de construction, au Code de sécurité incendie et de toute autre norme applicable aux édifices visés ;

Que la Municipalité, dans ses appels d'offres pour la construction de tels édifices publics, donne instruction à tous les soumissionnaires de se conformer au devis en présentant une soumission comprenant une structure en bois ;

Que la Municipalité encourage les demandeurs de permis de construction à utiliser le bois comme principal matériau pour la structure de leur édifice ;

Que la Municipalité favorise également l'utilisation du bois d'apparence dans la construction d'édifices publics et encourage les demandeurs de permis de rénovation à utiliser le bois d'apparence dans la réalisation de leurs projets ;

Que la Municipalité fasse connaître, par les moyens de communications disponibles, les avantages de l'utilisation du bois dans les projets de construction ;

Que la Municipalité joigne les rangs de la Coalition BOIS Québec ;

Que le greffier de la municipalité fasse parvenir copie de cette résolution aux instances suivantes : le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, la ministre des Ressources naturelles et de la Faune, l'Union des municipalités du Québec ou la Fédération des municipalités du Québec, le représentant de la circonscription à l'Assemblée nationale et la Coalition BOIS Québec.

5.12 Appui pour le renouvellement à long terme du programme AccèsLogis Québec

11-12-449

ATTENDU que partout au Québec des ménages locataires, soit des familles, des aînés en perte d'autonomie, des personnes sans-abri ou vulnérables et des personnes seules, ont des besoins pressants de logements à prix abordable ;

ATTENDU que des ménages de notre municipalité ont des besoins de logements abordables ;

ATTENDU que le programme AccèsLogis Québec permet de réaliser des logements qui répondent à ces besoins ;

ATTENDU que le programme AccèsLogis Québec a des retombées sociales et économiques vitales dans notre milieu ;

ATTENDU que les budgets du programme AccèsLogis Québec sont pratiquement épuisés et ne pourront répondre à tous les projets en développement dans notre région et au Québec ;

À CES FAITS' il est proposé par Luc Drapeau et unanimement résolu de :

- demander au gouvernement du Québec de maintenir un programme de développement de logements communautaires adapté aux besoins, fonctionnel et applicable sur l'ensemble du territoire québécois ;

- demander au gouvernement du Québec de maintenir un programme qui permet de réaliser des logements dans les différents contextes territoriaux du Québec et qui est équitable quant à la participation requise par les milieux ;
- demander au gouvernement du Québec de poursuivre sans délai le programme AccèsLogis Québec à long terme et d'allouer dans son prochain budget les sommes nécessaires pour réaliser 3 000 logements par année pendant un minimum de 5 ans.

5.13 Adoption du plan stratégique de développement durable 2011-2020 – Agenda 21 local

11-12-450 ATTENDU le dépôt pour consultation du projet de plan stratégique de développement durable 2011-2020 – Agenda 21 local lors de la séance régulière du conseil municipal tenue le 14 novembre dernier par le biais de la résolution numéro 11-11-393 ;

ATTENDU que celui-ci était disponible au comptoir de la réception de l'hôtel de ville ainsi que sur le site Internet de la Municipalité ;

ATTENDU qu'aucune demande de modification majeure n'a été reçue à cet égard ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Joé Deslauriers et unanimement résolu d'adopter le plan stratégique de développement durable 2011-2020 – Agenda 21 local de la Municipalité de Saint-Donat, tel que préparé par le comité ayant été mandaté en ce sens.

5.14 Renouvellement du contrat de services d'entretien de logiciels d'applications municipales intégrés – GFI Solutions d'affaires

11-12-451 ATTENDU l'échéance au 31 décembre 2011 du contrat de services d'entretien de logiciels d'applications municipales intégrées de la Municipalité par la compagnie GFI Solutions d'affaires ;

ATTENDU la proposition reçue le 25 novembre 2011 par la Municipalité pour le renouvellement de ce contrat ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Paul Laurent et unanimement résolu d'autoriser le maire ainsi que le secrétaire-trésorier et directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité le contrat de services d'entretien de logiciels d'applications municipales intégrées de la Municipalité, au coût de 16 042,88 \$. Les taxes, les déplacements et les frais de séjour en sus.

7.1 Embauche d'un préposé au Bureau d'information touristique

11-12-452 ATTENDU l'appel de candidature interne et externe publié à la fin du mois de novembre 2011 ;

ATTENDU les entrevues tenues le 8 décembre dernier ;

ATTENDU la recommandation de la directrice des Loisirs sportifs et culturels dans son rapport daté du 9 décembre 2011 ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Luc Drapeau et unanimement résolu d'embaucher madame Maude Dupuis-Riopel à titre de préposée au Bureau d'information touristique, le tout aux conditions prévues à la convention collective de travail qui lie les employés, cols blancs et bleus, à la Municipalité.

7.2 Réserve à l'avance pour un concert d'été 2012

11-12-453 ATTENDU la tenue de quelques rencontres du Comité consultatif en loisirs culturels depuis la fin de la saison estivale 2011 ;

ATTENDU la popularité reconnue de certains concerts au cours des dernières années ;

ATTENDU la recommandation du Comité consultatif en loisirs culturels relativement à la nécessité de réserver, de façon anticipée, un concert d'été pour la saison estivale à venir ;

ATTENDU le rapport favorable de la directrice des Loisirs sportifs et culturels daté du 2 décembre 2011 ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Sylvain Sigouin et unanimement résolu de mandater la directrice des Loisirs sportifs et culturels afin de procéder à la réservation du spectacle du Boogie Wonder Band (28 juillet 2012) dans le cadre des concerts d'été offerts par la Municipalité, le tout pour un montant de 7 250 \$, plus taxes. Cette dernière ainsi que le maire sont également autorisés par la présente à signer, pour et au nom de la Municipalité, le contrat qui liera celle-ci à ce groupe musical.

7.3 Programme Québec en forme - embauche de ressources temporaires

11-12-454 ATTENDU que les activités prévues dans le cadre du programme « Québec en forme » débuteront en janvier prochain ;

ATTENDU que la Municipalité a participé à ce programme au printemps 2011 et que les activités ont été très prisées ;

ATTENDU que la Municipalité désire continuer en 2012 ;

ATTENDU que l'organisme mandataire remboursera ces dépenses sur présentation de factures ;

ATTENDU le rapport de la directrice des Loisirs sportifs et culturels daté du 9 décembre 2011 recommandant l'embauche de ressources temporaires à ces fins ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Luc Drapeau et unanimement résolu d'embaucher les personnes suivantes conditionnellement à l'obtention de leur certificat d'absence d'antécédents judiciaires :

- M. Pierre-Sylvain Maillet
- M^{me} Caterina Mamprin
- M^{me} Béatrice Belhumeur

- M. Jacques Angers
- M. Daniel Hardy
- M. Jean Dupuis

Le tarif établi est de 15 \$ l'heure (incluant les DAS), les activités débuteront le 9 janvier prochain et se termineront le 19 mars 2012, pour un total de 6 sorties pendant les journées pédagogiques.

8.1 Mandat pour le déneigement d'une borne fontaine sèche –
secteur de la Montagne Noire

Ce point d'ordre du jour est ajourné.

8.2 Mandat pour la mise en place d'un intercepteur à sédiments
sur le réseau pluvial de la rue Bellevue

11-12-455 ATTENDU que la Municipalité de Saint-Donat a procédé à un appel d'offres public pour la mise en place d'un intercepteur à sédiments sur le réseau pluvial de la rue Bellevue ;

ATTENDU l'ouverture de soumissions, le 1^{er} décembre à 10 h ;

ATTENDU la recommandation du directeur des Travaux publics suivant son analyse le 1^{er} décembre 2011;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Sylvain Sigouin et unanimement résolu de mandater les Entreprises TGC inc. pour la mise en place d'un intercepteur à sédiments sur le réseau pluvial de la rue Bellevue pour un montant total de 124 083,05 \$, incluant les taxes, laquelle constitue la plus basse soumission conforme reçue dans le cadre de cet appel d'offres.

8.3 Embauche d'un préposé temporaire aux patinoires
extérieures et glissades

11-12-456 ATTENDU que l'ouverture officielle de ces installations et son entretien quotidien nécessitent la présence d'un employé ;

ATTENDU le poste affiché ainsi que les entrevues tenues à cet égard ;

ATTENDU la recommandation du directeur des Parcs et Bâtiments dans son rapport daté du 2 décembre 2011 ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Sylvain Sigouin et unanimement résolu d'embaucher monsieur Yves Raymond à titre de préposé temporaire aux patinoires extérieures et glissades, et ce, aux conditions prévues à la convention collective de travail qui lie les employés, cols blancs et bleus, à la Municipalité, le tout tel que recommandé par le directeur des Parcs et Bâtiments dans son rapport du 2 décembre 2011.

8.4 Demande d'installation d'une lumière de rue

11-12-457 ATTENDU les travaux effectués dans le cadre de la phase II de la rue Allard ;

ATTENDU l'évaluation et la recommandation au sein du rapport du directeur des Travaux publics daté du 1^{er} décembre 2011 ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Joé Deslauriers et unanimement résolu d'installer un luminaire de rue à l'intersection du chemin Allard et du chemin du Pont puisqu'on y retrouve une courbe ainsi qu'un nouveau trottoir, le tout tel que proposé par le directeur des Travaux publics.

8.5 Achat d'affiches lumineuses pour traverses de piétons

11-12-458 ATTENDU que la Municipalité participe activement à l'amélioration de la sécurité près de l'École Notre-Dame-de-Lourdes de concert avec la direction et le comité de parents, et ce, depuis plusieurs mois ;

ATTENDU la nécessité d'assurer la sécurité des piétons et plus précisément des enfants qui se rendent à l'école ;

ATTENDU l'offre de service de la firme Trafic Innovation inc. datée du 7 novembre 2011 ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Sylvain Sigouin et unanimement résolu procéder à l'achat de deux affiches lumineuses pour traverses de piétons auprès de la firme Trafic Innovation inc. pour un montant de 16 716,81 \$, taxes et livraison incluses afin de permettre leur installation sur la rue Allard à la hauteur de la rue du Collège dans les meilleurs délais.

8.6 Mandat pour le déneigement du chemin du Quai – saison 2011-2012

11-12-459 ATTENDU l'offre de service de M. Michel Gilbert pour le déneigement du chemin du Quai datée du 17 novembre 2011 ;

ATTENDU que le prix fixé est raisonnable et convient à la Municipalité ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Luc Drapeau et unanimement résolu d'octroyer le contrat de déneigement du chemin du Quai, pour l'hiver 2011-2012, à M. Michel Gilbert pour un montant de 1 000 \$, plus taxes.

9.1 Demande d'aide financière par le Centre d'hébergement Saint-Donat - dîner de Noël des résidents

11-12-460 ATTENDU la demande d'aide financière du Centre d'hébergement Saint-Donat datée du 15 novembre 2011 ;

ATTENDU que ce dîner a permis aux résidents de passer de bons moments avec leurs familles en ce temps de réjouissance ;

ATTENDU que la Municipalité supporte fièrement cet événement depuis plusieurs années ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Paul Laurent et unanimement résolu de verser un montant de 250 \$ au Centre d'hébergement Saint-Donat afin de pourvoir aux dépenses occasionnées dans le cadre du dîner de Noël des résidants qui se tenait le 11 décembre dernier.

9.2 Demande d'aide financière par les Chevaliers de Colomb de Saint-Donat - paniers de Noël

11-12-461 ATTENDU la demande d'aide financière des Chevaliers de Colomb de Saint-Donat reçue le 29 novembre 2011 ;

ATTENDU que la Municipalité soutient, de façon continue, les organismes œuvrant sur son territoire ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Sylvain Sigouin et unanimement résolu de verser un montant de 2 000 \$ aux Chevaliers de Colomb de Saint-Donat afin d'appuyer l'édition 2011 de la guignolée organisée par cet organisme qui procédera, notamment, à la distribution de paniers de Noël à différentes familles donatiennes dans le besoin.

9.3 Demande d'aide financière par la Commission de développement économique

11-12-462 ATTENDU la demande d'aide financière de la Commission de développement économique en date du 5 décembre 2011 ;

ATTENDU que la Municipalité soutient cet organisme visant à promouvoir le développement dynamique et le renforcement du partenariat avec notre milieu ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Paul Laurent et unanimement résolu de verser un montant de 60 000 \$ à la Commission de développement économique afin de soutenir leurs activités pour la prochaine année.

9.4 Demande de don par la Fondation des maladies du cœur du Québec, région Laval/Laurentides/Lanaudière

11-12-463 ATTENDU la demande de la Fondation des maladies du cœur du Québec, région Laval/Laurentides/Lanaudière datée du 30 septembre 2011 ;

ATTENDU qu'un don remis à cette fondation permet le financement de recherches importantes destinées à réduire les risques de maladies du cœur ou d'accident vasculaire cérébral qui font de plus en plus de victimes ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Sylvain Sigouin et unanimement résolu de verser un don de 100 \$ à la Fondation des maladies du cœur du Québec, région Laval/Laurentides/Lanaudière.

9.5 Demande de participation à l'édition 2012 de Sainte-Agathe-des-Arts

11-12-464 ATTENDU la demande d'aide financière datée du 28 novembre 2011 ;

ATTENDU que la participation de la Municipalité permettrait aux résidents de Saint-Donat d'avoir accès à des spectacles de grande qualité près de leur lieu de résidence ;

À CES FATS, il est PROPOSÉ PAR Sylvain Sigouin et unanimement résolu que la Municipalité verse un montant de 500 \$ à Sainte-Agathe-des-Arts pour la saison 2011-2012 dans le but d'agir à titre de partenaire de cet organisme diffuseur de spectacles.

9.6 Demande de don par le Centre de prévention du suicide de Lanaudière

11-12-465 ATTENDU la demande de don du Centre de prévention du suicide de Lanaudière datée du 25 novembre 2011 ;

ATTENDU que la mission de cet organisme est d'intervenir auprès des personnes ou des groupes aux prises avec un problème relié au suicide, et ce, dans toute notre région ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Luc Drapeau et unanimement résolu de verser un montant de 100 \$ au Centre de prévention du suicide de Lanaudière à titre de don à cet organisme qui peut être appelé à intervenir auprès de notre population.

10. Période d'information

10.1 Correspondance diverse

10.2 Suivi – réaménagement de l'intersection des routes 125/329

10.3 Dossier du Provigo

10.4 Adoption du budget 2012 – 19 décembre 2011 à 19 h 30

11. Période de questions

Des questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Règlement numéro 02-606 concernant les animaux
- Suivi – dossier de facturation du précédent contrôleur canin
- Demande d'information relative au travail de la patrouille nautique au cours de l'été 2011
- Article du Journal VOUS – comparaison de la taxation des villes environnantes
- Suivi concernant la refonte réglementaire
- Résolution relative à l'Agence de développement du Mont-Jasper
- Adoption et échéancier - plan de développement stratégique
- Suivi concernant la refonte du site Internet
- Suggestion de nomination du pavillon au parc des Pionniers
- Mine de silice
- Coût de la passerelle pour le pont de la Madone - appel d'offres initial
- Bassin de rétention - construction en montagnes
- Intersection des routes 125 et 329 – pistes cyclables

12. Ajournement de la séance

11-12-466 Il est PROPOSÉ PAR Sylvain Sigouin et unanimement résolu que la présente séance soit et est ajournée au lundi, 19 décembre 2011 dès 19 h. Il est alors 21 h 05.

Michel Séguin
Secrétaire-trésorier et
directeur général

Richard Bénard
Maire